



# Saint-Léger

## EN GAUME

Bulletin communal n°150 - Septembre 2023





# Saint-Léger

EN GAUME

Rue du Château 19

6747 Saint-Léger

☎ 063/23.92.94

✉ contact@saint-leger.be

www.saint-leger.be

📍 Commune de Saint-Léger

## HEURES D'OUVERTURE

Tous les services

sont ouverts :

Lundi : 9h-12h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 13h-16h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h

*Le reste de la semaine, les différents services restent disponibles sur rendez-vous.*

Permanence des guichets

le samedi : 9h-12h

## COMPLEXE SPORTIF

### RÉSERVATIONS DES SALLES

Mélissa SCHUMACKER

063/46.02.25 - 063/23.92.94

centresportif@saint-leger.be

Florence TAILLANDIER

centresportif@saint-leger.be

Daniel TOUSSAINT

063/58.99.22 - 063/23.92.94

centresportif@saint-leger.be

### OUVERTURE CAFETERIA

Horaires **hors saison estivale**

Mardi, jeudi et un vendredi sur

deux de 19h00 à 23h00

Horaires **durant la saison estivale**

Du lundi au jeudi, de 13h à 21h

Du vendredi au dimanche,

de 13h à 22h

# Sommaire

Editorial .....	3
Plantations .....	4
Du nouveau dans les horaires d'ouverture des recyparcs .....	5
Journée de la paix 2023 .....	5
Délibérations.be .....	6
Fête du Miel .....	6
Ressourcerie Famenne Ardenne et Gaume .....	7
Jubilaires .....	8
<b>La commune de Saint-Léger a engagé plus de septante étudiants durant ces vacances d'été ! .....</b>	<b>10</b>
Qu'est-ce que le réseau Points-Nœuds ? .....	12
Nouveau service de réalisation de permis d'environnement .....	13
SEREAL ASBL .....	13
Marché fermier et artisanal .....	14
Nouveau service pour les agriculteurs et les producteurs .....	15
Yes We Plant ! .....	16
Le bien-être animal .....	17
Retour en photos sur l'excursion des aînés .....	18
Festival « Nourrir Saint-Léger »	
Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer .....	22
Télé-Accueil Luxembourg .....	23
Mais où crèche Saint-Léger .....	24
De jeunes étudiants brillants ! .....	25
Les news de la bibliothèque .....	26
Je cours pour ma forme .....	30
Coup de projecteur sur un sportif de notre commune, Luca Klein .....	30
Semaine de Sentiers avec l'asbl Tous à Pied .....	32
Marche Adepts à Chatillon .....	33
J'ose la marche active à Saint-Léger .....	34
Les activités au lac de Conchibois .....	35
Tiny House .....	36
Cérémonie de remise des CEB le 5 juillet 2023 .....	37
Bourse aux jouets .....	40
Les nouvelles de la consultation de l'ONE .....	41
Le Conseil Communal des Enfants « soirée tacos » .....	42
Plaine d'été 2023 .....	43
Place aux enfants .....	46
Harmonie Royale Sainte-Cécile .....	47
L'agenda léodégarien .....	48
Marie-Louise Goffinet, originaire de Saint-Léger, a fêté ses 100 ans ! .....	50
Ils se sont dit oui .....	51
Vos petits trésors .....	51
Ils nous ont quittés .....	51

## LE MOT DU *Bourgmestre*



Mesdames, Messieurs,  
Chers Lédégariens,

Durant les mois de septembre et d'octobre, à l'initiative d'Idelux Environnement, va se dérouler l'opération « Réduisons nos déchets », buvons de l'eau du robinet.

Vous trouverez sur notre site internet plus de détails sur cette opération. J'en profite pour vous donner quelques chiffres concernant notre réseau de distribution d'eau.

Ces chiffres montrent que nous pouvons voir l'avenir avec sérénité et que vous pouvez boire notre eau... sans modération.

Nous prélevons +- 350 000 m<sup>3</sup> des deux captages qui alimentent notre réservoir. Il s'agit des sources « Christine » et de la "source des Laveux". Elles se trouvent le long du ruisseau de la Rouge Eau. Nous n'utilisons que la moitié de l'eau prélevée. L'autre moitié retourne au ruisseau de la Rouge Eau. Les pertes, suite à des fuites sur le réseau, représentent 13% de l'eau retenue.

Alors que détecter l'endroit précis d'une rupture de canalisation peut parfois prendre énormément de temps, grâce à l'entretien constant de notre réseau, les pertes d'eau prélevées sont en perpétuelle réduction et représentent l'un des pourcentages les plus faibles des distributeurs. Mille huit cents compteurs sont raccordés sur notre réseau. Cela représente une consommation de +- 135 000 m<sup>3</sup>.

La consommation moyenne par compteur, sur 10 ans, est de 87 m<sup>3</sup>. Cette moyenne est en constante diminution. Elle était de 91 m<sup>3</sup> en 2010 pour 77 m<sup>3</sup> en 2022. Cela démontre bien l'intérêt que vous portez toutes et tous, depuis plusieurs années déjà, à cet or bleu que nous tentons, de notre côté, de maintenir à un degré maximum de qualité.

Et pour terminer, je remercie l'ensemble du service des travaux, pour l'excellent travail qu'il a réalisé lors du terrible orage qui s'est abattu sur notre commune la soirée du 16 août. Il a, pour reprendre les termes de L'Avenir du Luxembourg, fait preuve d'une rare efficacité.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Bourgmestre,  
Alain RONGVAUX



Alain RONGVAUX

## PLANTATIONS

*Merci à l'équipe des membres du cercle horticole pour l'aide apportée lors de ce travail de plantation des fleurs sur nos 3 villages !*



Ce moment de travail est aussi un moment de retrouvailles durant le repas de midi, offert aux deux équipes du cercle horticole et du service travaux. Vous n'aurez sans doute pas manqué de constater que nos parterres sont joliment colorés, arrosés et régulièrement entretenus par notre personnel du service travaux.

Durant l'été, afin d'aider le personnel à assumer leurs différentes tâches, la commune offre l'opportunité à une cinquantaine d'étudiants de tra-

vailler et de renforcer nos équipes communales, que ce soit à l'administration, au service travaux mais également au complexe sportif pour la saison estivale.

*Un grand merci  
à toutes et tous  
pour leur  
collaboration !*



## DU NOUVEAU DANS LES HORAIRES *d'ouverture des recyparcs*

Après analyse du taux de fréquentation des usagers et afin de satisfaire au mieux la majorité d'entre eux, les recyparcs de notre province vont procéder à une adaptation et uniformisation de leurs horaires.

**Horaires d'ouverture  
de tous les recyparcs,  
à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024**

**Du mardi au vendredi : de 10h30 à 18h  
Le samedi : de 9h à 18h  
Fermeture les dimanches et lundis**

**Cet horaire restera identique  
toute l'année (abandon du système  
hiver/été).**



## JOURNÉE DE LA *paix* 2023



Chaque année, le 21 septembre a été désigné par l'Organisation des Nations unies (ONU) « Journée internationale pour la paix ».

À cette occasion, la commune de Saint-Léger a décidé d'arborer le drapeau de la paix sur son bâtiment communal. Avec ce symbole reconnu mondialement, nous souhaitons attirer l'attention sur les initiatives internationales en faveur d'un désarmement nucléaire global, qui doit être mis en œuvre le plus rapidement possible étant donné le contexte sécuritaire international actuel.

Plus d'informations disponibles sur le site <https://www.journeedelapaix>.

## DÉLIBÉRATIONS.BE

Le décret du 18 mai 2022 relatif à l'extension de la publicité active dans les Pouvoirs locaux impose aux communes de publier de manière systématique les projets de décisions, avant un conseil communal, ainsi que les décisions prises à l'issue du conseil, pour tout ce qui est relatif à l'ordre du jour de la séance publique. La plateforme [deliberations.be](https://www.deliberations.be) a été conçue à la demande des Pouvoirs locaux afin de publier en toute transparence les décisions de leurs Conseils communaux

*Les principaux objectifs étant de :*

- Faciliter l'accès aux décisions émanant du Conseil communal à tout un chacun
- Permettre la consultation des projets de décisions (avant la tenue du Conseil communal) et des décisions (après la tenue du Conseil communal) inscrits à l'ordre du jour des séances publiques
- Améliorer le fonctionnement interne et assurer une communication efficace et transparente vers le citoyen



Ainsi, les projets des délibérations du Conseil communal seront désormais publiés sur Internet via le lien suivant : <https://www.deliberations.be/saint-leger/>  
Un lien est également créé sur notre site Internet afin de rediriger les internautes vers cette plateforme publique.

## FÊTE DU MIEL

Le Syndicat d'Initiative vous informe, qu'en raison du début de saison apicole compliqué notamment dû à une météo de printemps capricieuse, il n'y aura pas de marché du Miel et du Terroir cette année. Dans la foulée, la décision a été prise d'orchestrer cette manifestation tous les 2 ans.

*Nous vous donnons donc  
rendez-vous en septembre 2024 !*



## RESSOURCERIE *Famenne Ardenne et Gaume*

**RESSOURCERIE**  
Famenne Ardenne Gaume

Service **gratuit** d'enlèvement de biens réutilisables à votre domicile.  
Nous intervenons dans les 10 jours !

NUMÉRO GRATUIT  
**0800 118 78**

Circuit court  
Création d'emplois  
Insertion socio-professionnelle

WWW.RESSOURCERIE-PAG.BE

En partenariat avec (entre autres): **Terre** *L'entrep' eau* **DURECO**

Connaissez-vous la Ressourcerie Famenne Ardenne & Gaume ? Officiellement coopérative à finalité sociale depuis le 07 mars 2023, elle propose un service gratuit d'enlèvement à domicile de biens réutilisables sur la zone Idelux (à l'exception du canton de Saint-Vith). En 2022, la Ressourcerie a déjà permis de répondre aux demandes de collecte de près de 1000 citoyens et de permettre la réutilisation de plus de 500 tonnes de biens du quotidien. Les biens collectés par la Ressourcerie sont vendus à petits prix dans 4 points de vente :

- L'Entrep' eau à Bastogne.
- Terre Factory Shopping à Neufchâteau
- Terre Factory Shopping à Trois-Ponts
- Terre Factory Shopping à Marche-en-Famenne

Vous pouvez joindre la Ressourcerie en composant le numéro vert 0800 118 78 afin de bénéficier du service. Les équipes se déplacent gratuitement jusqu'à votre domicile, sur rendez-vous dans les dix jours ouvrables et collectent vos encombrants en bon état : meubles intérieurs et extérieurs, livres et BD, disques, CD ou DVD, matériel de puériculture, jeux et jouets, vaisselle, vélos et trottinettes, bibelots et objets de décoration ou encore outils de jardin sans moteur... Ces biens proposés dans les surfaces mentionnées permettent de créer de l'emploi pour des personnes en situation d'insertion. Le réemploi crée de l'emploi local et ça, ça fait du bien !

*Au plaisir de vous rencontrer, à domicile ou en magasin !*



## JUBILAIRES

Chaque année, le dimanche précédent le 15 août, la commune de Saint-Léger met à l'honneur ses jubilaires pour leurs 60 ans ou 50 ans de mariage !

Dès 10h, ce 13 août, dans un complexe sportif aménagé et décoré pour l'occasion, le bourgmestre et les membres du Collège communal ont accueillis les 9 couples qui ont répondu à cette invitation.

Tous ces jubilaires installés à leur table respective en compagnie de leurs proches, ont écouté le mot d'accueil du Bourgmestre Alain Rongvaux. Un rappel des faits qui ont marqué l'année 1963 et 1973. Quoi de plus normal pour notre Maire de terminer par le rappel d'une chanson mythique de Michel SARDOU : « La Maladie d'Amour ».

### Nos 2 couples habitant Châtillon qui fêtent leurs noces de diamant :

- Monsieur et Madame Jean-Marie HERR et Nadine PROTIN
- Monsieur et Madame Gilbert GUISTINATI et Raymonde KLUT

### Pour les noces d'or :

- Monsieur et Madame Michel HARDY et Liliane ROSSIGNON de St-Léger
- Monsieur et Madame Victor GRIDEL et Chantal RECHT de St-Léger
- Monsieur et Madame Francis SIKLENKA et Eliane MEYERS de Meix le Tige
- Monsieur et Madame Charles LOUTSCH et Anne-Marie GRAAS de Châtillon
- Monsieur et Madame Jacques GONRY et Danielle HUBRT de St-Léger
- Monsieur et Madame Jules JAMAR et Nicole DELMELLE de St-Léger
- Monsieur et Madame Jean THIRY et Hélène CALAY de Châtillon





*Les membres du Conseil communal, ont remis à chacun fleurs et cadeaux.*



**NOCES DIAMANT**

Pour finir cette partie académique, chaque couple a reçu les félicitations personnelles de nos souverains. Les musiciens de l'harmonie Royale Sainte-Cécile qui animaient cette réception, sous la direction de Jonathan DEGIEVRE, ont interprété la Brabançonne.

Après le mot final d'Alain RONGVAUX et ses remerciements pour toutes les personnes qui ont œuvré pour organiser cette belle matinée, le Maire a invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié ainsi que les délicieuses verrines et pains garnis. C'est dans une ambiance conviviale, que les élus et toute l'assemblée ont partagé ce moment d'échange et de détente.



**NOCES OR**

**Deux couples seront fêtés à domicile :**

Il s'agit de Bernard COLLIGNON et Marie FRADCOURT et de Jean-Pierre GOMREE et Jacqueline VANDENBERGHE.

## LA COMMUNE DE SAINT-LÉGER A ENGAGÉ

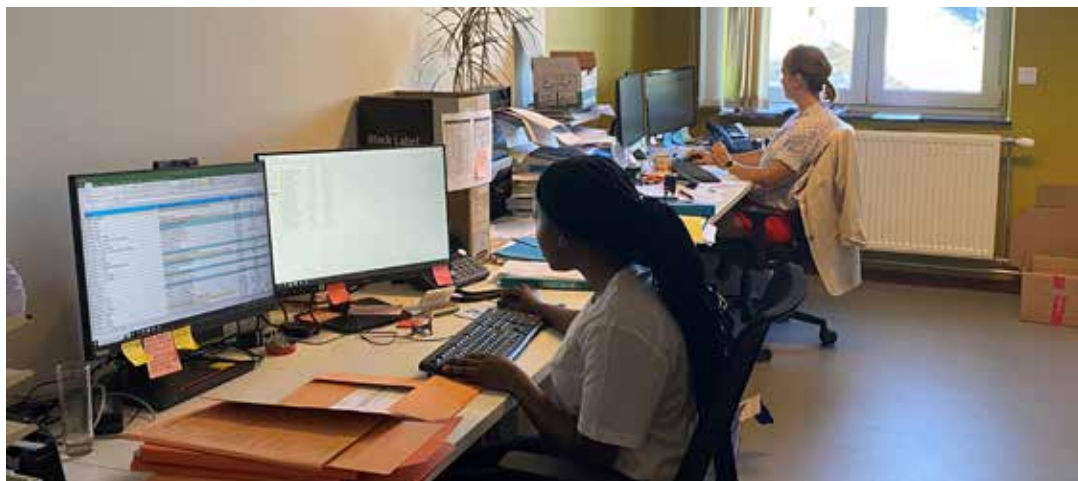
*plus de septante étudiants durant ces vacances d'été !*

Une trentaine d'étudiants a accompagné le personnel du service travaux (voirie, bois, bâtiments), de l'administration communale et de la bibliothèque dans la réalisation de leurs différentes tâches, propres à chaque service.



L'organisation des plaines d'été demande également des animateurs brevetés. Ils étaient une vingtaine à assurer les animations et la surveillance de nos petites têtes blondes.

Plus d'une vingtaine a également travaillé sur le site du lac de Conchibois durant les 2 mois de la saison estivale pour assurer la surveillance de la baignade, la sécurité des lieux, la gestion de la cafétéria, l'accueil au syndicat d'initiative et le nettoyage de l'espace public.



Offrir l'opportunité à ces jeunes de travailler dans ces différents services leur permet d'avoir une autre vision de leur commune. Certains reviennent chaque année, pendant leurs années d'étude. Confrontés au monde du travail, cela les conforte peut-être dans leurs choix d'étude ou de leur futur métier.




*Merci à notre personnel qui prend  
en charge ces jeunes et leur donne le goût  
du travail bien fait !*

## RÉSEAU POINTS-NOEUDS

*Qu'est-ce que le réseau Points-Noeuds ?*


Le réseau Points-Noeuds est un réseau cyclable balisé constitué d'un ensemble de tronçons interconnectés.

[www.province.luxembourg.be/pointsnoeuds](http://www.province.luxembourg.be/pointsnoeuds)



# Points-Noeuds

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
Knooppunten



Plus d'infos sur le réseau Points-Noeuds

[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
VISIT Wallonia .be

Logo responsable Procureur Général / Directeur Général / Procureur Général / 1 - 0204 46120 / 01 000

En province de Luxembourg, ce réseau forme maintenant un maillage de près de 2.500 km et 530 Points-Noeuds couvrant l'ensemble des 44 communes. Seul reste à remplacer le balisage des quatre communes de « Famenne à vélo » (Marche-en-Famenne, Nassogne, Hotton et Durbuy) qui est plus ancien.

C'est un réseau VTC (vélos tous-chemins), formé par les RAVeLs présents sur notre territoire, puis essentiellement par les petites routes de campagne et les chemins champêtres et forestiers.

Le réseau se compose pour 85% de routes revêtues (asphalte, béton...) et pour 15% de chemins non-revêtus (empierrement, chemins forestiers...). Près de 12.000 panneaux forment le balisage.

Ce système de balisage vous permet de concocter votre itinéraire « à la carte » et sans carte papier. Les possibilités de parcours sont infinies, en fonc-

tion de la longueur souhaitée, de votre niveau et de vos envies !

Le projet permet, tout en faisant du sport, de découvrir nos villes et villages nos magnifiques paysages, nos monuments et sites d'exception, mais aussi de goûter à nos spécialités et produits de terroir, le tout en empruntant les petites routes, les chemins et le RAVeL, voies privilégiées du réseau.

<https://www.province.luxembourg.be/pointsnoeuds>



## NOUVEAU SERVICE DE RÉALISATION

### *de permis d'environnement*

La Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA) a considérablement développé ses services ces derniers mois afin de soutenir au mieux les (futurs) (jeunes) agriculteurs.

En plus des conseils juridiques (bail à ferme, transmission d'entreprise, contrats de mariage, ...), de la réalisation des dossiers d'aides à l'installation et à l'investissement, la FJA propose désormais au sein de son Pôle Conseil un nouveau service « Permis d'environnement ».

La mise en place de ce nouveau service a pour but d'accompagner les agriculteurs dans leurs démarches liées aux permis d'environnement.

Ce service fournit une expertise agricole pointue afin de diagnostiquer toutes les activités classées présentes sur l'exploitation, déterminer l'autorisation nécessaire (déclaration de classe 3, permis d'environnement ou registre de modifications) et réaliser les démarches administratives pour leur renouvellement.



Pour plus d'informations  
n'hésitez à contacter  
le Pôle Conseil de la FJA  
au 081/81.01.01  
Au service  
des Agriculteurs

Fédération des Jeunes  
Agriculteurs (FJA)  
Rue Royale 4,  
5080 Émines  
www.fja.be

## SEREAL ASBL

### *Service de remplacement pour les agriculteurs de la Province de Luxembourg*

L'ASBL SEREAL a pour mission d'accorder une assistance en main d'œuvre aux agriculteurs qui se trouvent momentanément dans l'impossibilité d'assumer leur travail et/ou qui ne peuvent satisfaire seul ou en famille aux besoins de main-d'œuvre nécessaire pour le bon développement de leur exploitation agricole.

L'assistance est prioritairement accordée à l'occasion d'un événement familial grave. D'autres circonstances sont également prises en compte comme la participation d'un membre à des stages et/ou formations professionnelles, mais sans oublier les vacances et loisirs, les événements familiaux heureux, et enfin, les surcroûts de travail.

Le rôle social de ce service est donc important et permet d'assurer la continuité de l'exploitation quel que soit le motif de remplacement.

La Province de Luxembourg et la Région Wallonne, ainsi que quelques communes de la Province, y compris la commune de SAINT-LEGER, contribuent de façon substantielle au fonctionnement de cette ASBL.

#### **SEREAL c'est :**

832 membres (dont 506 exploitations)  
16 agents de remplacement, et  
16.385 heures prestées en 2022.

#### **Pour tout complément d'information :**

SEREAL – rue du Carmel, 1 à 6900 Marloie  
Tél : 084/22.03.09  
Email : sereal@province.luxembourg.be

# MARCHÉ

*fermier et artisanal*

Rappel : le dernier marché fermier et artisanal de Saint-Léger de la saison se tiendra le samedi 7 octobre, de 8h à midi, à la rue du Château. Faites rimer économie circulaire et convivialité en allant directement à la rencontre de vos producteurs locaux !





## NOUVEAU SERVICE

### pour les agriculteurs et les producteurs

## MISE À DISPOSITION D'UNE REMORQUE À TEMPÉRATURE POSITIVE

### Pour qui ?

Pour les **agriculteurs et les producteurs** souhaitant transporter leur production de l'abattoir / atelier de découpe vers l'exploitation ou le magasin de la ferme.

### Conditions

- peut être utilisée par une Commune/un CPAS pour effectuer un transport d'aliments dans le cadre de la Banque alimentaire.
- un montant de 50€ est demandé afin de couvrir les frais de désinfection de la remorque et une caution de 250 € est requise.
- ne peut servir pour assurer une tournée de livraison dans les points de vente ou chez des particuliers.

### Contact

**Centre de Michamps** (Bastogne)  
+32 (0)61 21 08 20  
[info@centredemichamps.be](mailto:info@centredemichamps.be)



Pour tout complément d'information, l'Echevine de l'Agriculture se tient à votre disposition :  
**Anne SCHOUVELLER**

Gsm : 0497 28.66.13  
E-mail : [anne.schouveler@saint-leger.be](mailto:anne.schouveler@saint-leger.be)



PROVINCE DE  
LUXEMBOURG



## YES WE PLANT !

Le SPW Agriculture, Ressources naturelles, Environnement a en charge le programme « Yes We Plant », qui permettra d'atteindre les objectifs de 400 km de haies et/ou 1 million d'arbres. Un service gratuit d'accompagnement personnalisé à la plantation a été lancé récemment : les Conseil'Haies. Ceci concerne tous types de publics. Cette équipe d'experts à la plantation peut répondre à des questions liées aux techniques de plantation mais aussi à des questions de planification, d'organisation de chantiers, d'administration, ... ceci afin de faciliter les projets de plantation.

Cette équipe de spécialistes de la plantation vous offre un soutien personnalisé allant de la conception à la réalisation de vos plantations, en passant par vos démarches administratives. Un Conseil'haie peut par exemple vous accompagner :

- Dans la réalisation pratique de vos projets de plantation (choisir le site de plantation le plus adéquat, trouver les essences les plus intéressantes dans votre contexte, planter et entretenir vos nouvelles plantations...).
- Dans vos tâches administratives telles que la demande de subvention ou la rédaction d'un cahier des charges pour faire appel efficacement à des entreprises de plantation.
- Par un appui à l'organisation de chantiers avec les citoyens, la commande groupée de plants, la supervision des planteurs, la recherche de main d'œuvre, etc.

*Mandatés par la Wallonie pour le projet Yes We Plant, les Conseil'Haies sont à votre service sur tout le territoire de la région !*



Pour contacter un Conseil'Haies :

Tél. 081 64 96 40

<https://yesweplant.wallonie.be>



**FAITES GRIMPER  
LE COMPTEUR D'ARBRES  
ET DE HAIES PLANTÉES**  
YESWEPLANT.WALLONIE.BE



## ENVIRONNEMENT

Cette année, la commune de Saint-Léger participe à la semaine de l'arbre. La distribution des plants se fera le **samedi 25 novembre 2023 au matin**.

*Retenez la date !*





*Le bien-être animal ...  
notre commune y est attentive !*

## RAPPEL DES OBLIGATIONS DU CITOYEN

Le permis de détention d'un animal de compagnie (entré en vigueur depuis le 1er juillet 2022)

Lien utile : <https://wallonie.be/fr/actualites/bien-etre-animal-le-permis-de-detention-est-entre-en-vigueur>



L'identification et l'enregistrement de vos chiens et chats (effective en Wallonie depuis le 1er novembre 2017)

Lien utile : <https://bienetreanimal.wallonie.be/home/animaux/animaux-de-compagnie/identification-et-enregistrement.html>



La stérilisation de vos chats (obligatoire en Wallonie depuis le 1er novembre 2017)

Lien utile : <https://bienetreanimal.wallonie.be/home/animaux/animaux-de-compagnie/sterilisation-des-chats.html>



Le respect du Règlement général de police en matière de BEA - Zone de Police Sud-Luxembourg (adopté par le Conseil Communal de Saint-Léger en date du 28 avril 2022)

### **Art 65 du RGP (Robots-tondeuses)**

Afin de préserver la faune nocturne, il est interdit de laisser fonctionner une tondeuse automatique ou « robots tondeuses » entre 20 heures et 8 heures.

### **Art 173 du RGP (Infractions prévues en vertu du Décret du 4 octobre 2018 relatif au Code wallon du Bien-être des animaux – Généralités (troisième catégorie)**

Les comportements visés à l'Article D.105, paragraphe 2 du Code wallon du Bien-être des animaux sont interdits.

Le RGP est disponible sur le site de la commune :

Lien utile : <https://www.saint-leger.be> – Rubrique Ma commune - Règlements communaux.



## LES ACTIONS EN COURS À SAINT-LÉGER

### *Stérilisation des chats*

Programme de stérilisation des chats errants, mais aussi stérilisation des chats domestiques en faveur des personnes en situation de précarité économique (ayant le statut BIM).

### *Marche à suivre*

- Pour les chats errants : contacter la SRPA au 063/22.1754.
- En cas de besoin, la commune peut mettre à disposition une cagetrappe pour la capture des chats.
- Pour les chats domestiques des personnes en situation de précarité économique : de-mander le formulaire à compléter à l'Administration communale.

### *Soins vétérinaires*

La Commune a signé une convention avec la SRPA d'Arlon relative à l'accueil et la gestion des animaux blessés, perdus et/ou abandonnés sur le territoire de la commune.

### *Mise à disposition de cartes plastifiées :*

« J'ai un animal seul chez moi ».

Ces cartes sont disponibles au guichet communal et sont à destination des personnes isolées ayant un animal de compagnie à leur domicile. Elles peuvent être emportées et complétées avec mention d'une personne de contact en cas d'urgence.

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser auprès de Mélissa SCHUMACKER, disponible les matinées, au 063/46.02.25 ou [melissa.schumacker@saint-leger.be](mailto:melissa.schumacker@saint-leger.be)

Echevine du Bien-Être Animal : Anne SCHOUVELLER - 0497/28 66 13 ou [anne.schouveler@saint-leger.be](mailto:anne.schouveler@saint-leger.be)





## RETOUR EN PHOTOS

*sur l'excursion des aînés*

Ce 21 juin, nos aînés ont participé à l'excursion annuelle qui leur a fait découvrir, l'imagerie d'Epinal en matinée. À midi, tous ont dégusté un excellent repas. L'après-midi, s'est déroulée avec la visite d'une distillerie de vin de rubarbe. Tous et toutes, ont apprécié cette journée de détente et sont prêts à re-partir l'an prochain !





## FESTIVAL « NOURRIR SAINT-LÉGER »

*Vraiment ? De quoi s'agit-il exactement ?*

L'évolution de nos sociétés est en marche. Et avec elle, les enjeux sociologiques, politiques, économiques, climatiques, entre autres. En tant que citoyens, comment pouvons-nous appréhender ces situations complexes qui nous interpellent et nous font peut-être un peu peur ? Comment pouvons-nous envisager notre avenir dans ce monde de bouleversements ?

Nous avons besoin d'un minimum d'informations, de compréhension sur ces enjeux de société pour arriver à nous situer face à eux et nous organiser pour pouvoir changer nos habitudes de consommation, agir au mieux en connaissance de cause.

De ce contexte émerge l'idée et la création du Festival « Nourrir l'Humanité durablement », mouvement qui prône que les produits alimentaires ne peuvent être gérés comme n'importe quel bien industriel et que, dans cette optique, il y a lieu de s'interroger sur nos modes de consommation et de production alimentaires.

Et nous, citoyens, habitants de Saint-Léger, que pouvons-nous faire pour affronter ces défis le plus sereinement possible ?

Et voilà, de là naît notre Festival « Nourrir Saint-Léger » pour tenter une approche de transition dans la bonne humeur, la convi-

vialité, la solidarité, la créativité et l'efficacité.

Nos trois villages se rassemblent autour du thème de la transition alimentaire, écologique et sociale et organisent plusieurs activités du 20 au 27 mai 2023.

La journée du samedi 20 mai rencontre un grand succès avec de nombreuses activités autour d'un marché de produits locaux agrémenté d'un concert.

**Les activités sous forme d'ateliers affichent complet plusieurs jours avant l'évènement :**

- **Un atelier culinaire « PAIN AU FOUR A BOIS » animé par le collectif du four à pain de la maison GUILLAUME ;**
- **Un atelier culinaire en famille « SAIN ET LÉGER » animé par LA BONNE PATE ;**

- **Des ateliers « PANIFICATION AU LEVAIN », « LACTO-FERMENTATION » et « KOMBUCHA » animés par M. Yves DAMIEN ;**

- **Un atelier « MAYONNAISE ET BURGER VEGETAL » animé par MAUVAISE GRAINE ;**

- **Un atelier philo pour enfants « L'IMPORTANCE DU BIEN MANGER » animé par Mme Marianne GOSSET.**

En fin de journée, à la salle des fêtes, une soixantaine de personnes assistent à la pièce de théâtre « NOURRIR L'HUMANITE », s'expriment autour d'un débat puis terminent la soirée autour d'un verre de l'amitié.

Les enfants ne sont pas en reste : des animations spécifiques leurs sont proposées ainsi qu'une exposition de leurs dessins et

photos illustrant les projets « citoyens » de la commune.

*La journée du dimanche 21 mai* met en lumière les projets « citoyens » des trois entités de la Commune.

En matinée, deux balades sont organisées pour les visiter : l'une « dégustative » de 15 km reliant les trois villages, l'autre plus courte de 5 km autour de Meix-Le-Tige.

Une soixantaine de personnes répondent à l'appel.

Les projets en partie financés par le fonds d'impulsion sont les suivants :

- Le « PERMAPOTES » : jardin partagé à la rue De Platte à MEIX-LE-TIGE ;
- Le « VERT TIGE » : verger partagé à proximité du jardin partagé ;
- Le poulailler partagé de MEIX-LE-TIGE au Pré des Seigneurs ;
- Le « four à pain » dans la maison GUILLAUME à SAINT-LEGER ;
- Le P'tit LOUCET jardin partagé derrière la cour du Château à SAINT-LEGER ;
- Le poulailler partagé « ça caquette aux FORGETTES » à SAINT-LEGER.

L'après-midi, Jacqueline DOMINICY (Nature & Progrès) et Laurence GAVROY (guide Nature), emmènent une vingtaine de personnes en balade de reconnaissance de notre milieu naturel dont les plantes sauvages et médicinales puis se retrouvent à la salle communale de Châtillon pour un petit échange autour de la pertinence de la biodiversité dans son propre jardin, dont l'accueil de quelques plantes sauvages très utiles et à portée de main. Le groupe s'active ensuite autour d'un atelier culinaire.

*Le jeudi 25 mai* au soir, sous l'impulsion du cercle horticole à CHÂTILLON, un public nombreux apprécie la conférence



de M. Pascal SIMON au sujet des bonnes pratiques pour les cultures maraichères. Ce professeur de l'Institut d'Izel explique sa propre mutation de la culture traditionnelle vers la permaculture et l'abandon des divers fongicides, herbicides, etc.

*Le 26 mai au soir*, dans la salle du Conseil, Paul DE MEERSMAN (Nature & Progrès) quant à lui projette son film « AUJOURD'HUI » dans lequel sont mises en valeur les nombreuses initiatives citoyennes en GAUME et dans le pays d'ARLON en phase avec le thème « NOURRIR SAINT-LÉGER ».

*Le samedi 27 mai*, notre Festival se clôture chez « Côtés Arômes » où Jacqueline DOMINICY et Françoise HENDRICKX (de Nature & Progrès) animent une conférence autour de notre agriculture et de notre résilience alimentaire suivie d'un atelier culinaire mettant à l'honneur les légumineuses et les produits de nos producteurs locaux.

Ainsi s'achève notre première édition du festival « Nourrir Saint-Léger ».

Un sacré défi d'organisation pour notre petite Commune.



*D'autres activités comme la grainothèque en phase avec ce festival pourraient émerger : c'est « en réflexion ».*

*En tous cas, l'invitation est lancée à toute personne désireuse de s'investir ou de participer simplement lors des événements de se faire connaître pour rejoindre notre groupe « d'inconnus » devenus « amis » depuis ! Et comme le dit l'adage : « plus on est de fous, plus on rit » !*

 **Nourrir  
Saint-Léger**

Contact :

Anne-Marie Fiorello / Sébastien Traversa : 0494 / 94 68 19

Jacqueline Dominicy  
dominicy.jacqueline@gmail.com

## JOURNÉE MONDIALE de la maladie d'Alzheimer

Ce 21 septembre, à l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, débutera la campagne #bakewithlove de Stop Alzheimer (fondation pour la recherche contre Alzheimer). Cette initiative est l'occasion de mettre en lumière l'enjeu de santé majeur que représente la maladie et de récolter des fonds pour la recherche.

### POURQUOI #BAKEWITHLOVE ?

Au prétexte d'un moment de complicité aux fourneaux, la campagne #BakeWithLove permet de créer du lien avec nos aînés.

Également, à l'instar d'autres activités, la cuisine rythme notre quotidien et maintient donc très bien la mémoire procédurale des malades. Par le biais d'une recette, en donnant une tâche et des consignes précises aux patients sur ce qu'il faut faire, cela contribue au maintien des capacités.

Ainsi, l'action #BakeWithLove favorise les interactions et renforce l'estime de soi. Une action solidaire et bénéfique pour les patients tout comme pour les générations futures puisqu'au terme des ateliers, les réalisations sont vendues au profit de la recherche scientifique belge visant à prévenir, guérir et soigner la maladie d'Alzheimer et les formes de démences apparentées.



### CONCRÈTEMENT, COMMENT PARTICIPER ?

Qu'il s'agisse de cookies, de gâteaux, de tartes ou de muffins, réalisez seul ou à plusieurs des pâtisseries. Vendez les ensuite à votre entourage, chaque vente compte ! Pour finir, versez les bénéfices de votre vente sur le compte BE83 0017 5620 5915 au nom de la Fondation Recherche Alzheimer (communication cupcakes 2023).

L'an passé, plus de 36.000 euros ont ainsi été récoltés pour la recherche contre la maladie d'Alzheimer permettant de financer en partie le projet de recherche d'Isabelle Simoes Loureiro (Umons) qui vise à développer de nouvelles stratégies de soin pour stimuler le langage des patients et qui sont actuellement testées en maison de repos.

Stop Alzheimer, Fondation pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées en Belgique.

Reconnue d'utilité publique depuis 1995, la Fondation Recherche Alzheimer est le principal acteur de financement de la recherche scientifique belge contre Alzheimer et les formes de démences apparentées. Elle finance la recherche fondamentale, clinique mais également psychosociale. La fondation ne perçoit pas de subsides.

Commandez gratuitement vos brochures informatives sur la maladie d'Alzheimer en envoyant un mail à [info@stopalzheimer.be](mailto:info@stopalzheimer.be)



Plus d'informations : [www.stopalzheimer.be](http://www.stopalzheimer.be)

## TÉLÉ-ACCUEIL

### Luxembourg

Télé-Accueil est un service d'aide par téléphone dont le projet prend appui sur le principe que parler et être écouté en retour constituent deux besoins fondamentaux de la majorité des êtres humains. Toutefois, dans notre vie de tous les jours, il n'est pas toujours aisé de trouver quelqu'un à qui se raconter.

En effet, le rythme de nos existences nous pousse toujours en avant. Parler de soi, exprimer son mal-être demande à contrario de pouvoir s'arrêter, de prendre le temps. D'une certaine manière, c'est ce que propose Télé-Accueil.

Appeler le service revient donc à prendre une pause pour soi-même. Il s'agit de s'arrêter, de dire stop à la surstimulation et de réaliser un trajet vers l'intérieur de soi.

Bien entendu, ce voyage, il est difficile de le réaliser seul. La parole, pour exister, a besoin d'être entendue et doit prendre place dans une relation.

#### QUI DIT RELATION DIT ÉGALEMENT RENCONTRE.

A Télé-Accueil, cette rencontre se fait par téléphone et dans l'anonymat. En effet, il n'est pas nécessaire de se connaître pour se parler. L'essentiel se trouve ailleurs. Il s'agit dans le contexte des appels téléphoniques et du côté des écoutants, d'une volonté d'être disponibles pour l'autre, de croire en l'effet apaisant de la parole.

Parler, cela fait du bien, cela peut aider à dépasser certains moments difficiles, cela relie aux autres et permet de ce fait de briser le cercle de la solitude.

Afin de mener à bien ce projet d'accueil et d'écoute, 'Télé-Accueil collabore, depuis sa création en 1977, avec une équipe d'écouterants bénévoles. Chaque année, ils sont entre 30 et 40 personnes à se relayer 24 heures sur 24, 365 jours par an, de manière à assurer les permanences de la ligne 107.

Être à l'écoute des personnes ne s'improvisant pas, les bénévoles sont soutenus dans leur engagement par une équipe de psychologues, leur proposant une formation et un accompagnement du début à la fin de leur collaboration.

Les besoins d'écoute et de soutien de la population étant considérables, le service recrute régulièrement de nouveaux bénévoles pour renforcer son équipe.

Actuellement, Télé-Accueil recherche une dizaine d'écouterants hommes ou femmes de tous âges. L'engagement demandé est de 16 heures d'écoute par mois, auxquelles s'ajoutent 2 heures de supervision collective. Aucun prérequis n'est nécessaire pour poser sa candidature. Il s'agit d'un bénévolat ouvert à toute personne sensible aux relations humaines et animée par le souhait de se mettre à l'écoute des personnes en souffrance.

*Si vous êtes intéressé par le projet de Télé-Accueil, n'hésitez pas à nous contacter au 063/23 40 76, à visiter notre site internet : [www.tele-accueil.be](http://www.tele-accueil.be) ou écrire à [secretariat@tele-accueil-arlon.be](mailto:secretariat@tele-accueil-arlon.be)*



## MAIS OÙ crèche *Saint-Léger*



La fin de l'année pointe doucement le bout de son nez et avec celle-ci, notre traditionnelle ronde des crèches ! Afin d'organiser au mieux l'édition 2023 de « Mais où crèche Saint-Léger », une réunion préparatoire sera organisée le 27 septembre prochain à la cafétéria du complexe sportif de Saint-Léger.

**VOUS FAITES PARTIE D'UNE ASSOCIATION  
DESIREUSE DE PARTICIPER A  
CETTE SOIREE FESTIVE ?**

Nous invitons cordialement un membre de chaque société intéressée de participer à la soirée des crèches à nous rejoindre à la réunion préparatoire.

**Infos : Monique JACOB : 0471/83.15.13 – [monique.jacob@saint-leger.be](mailto:monique.jacob@saint-leger.be)**



## DE JEUNES ÉTUDIANTS *brillants* !

Deux élèves de l'Athénée Royal d'Arlon, qui habitent Saint-Léger, ont brillé aux championnats de Sciences option chimie.

**Anatole OTJACQUES et Tessa RONGVAUX ont réalisé un superbe parcours lors de la dernière année scolaire.**

Après avoir rivalisé au sein de leur école, ils l'ont représentée en demifinale puis en finale lors des Olympiades de sciences qui se déroulaient dans les auditoriums de GSK à Wavre.

Anatole s'est placé premier pour les 5èmes et Tessa 8ème pour les rhétos au milieu de plusieurs centaines de candidats venus des quatre coins du pays.

Anatole n'en est pas resté là : il a reproduit, comme représentant de la Belgique, un excellent résultat en Lettonie. Au milieu de 150 candidats venus de 24 pays, Anatole a, en effet, décroché, avec son équipe, une magnifique médaille d'argent.

À la dictée du Balfroid, nous voudrions aussi relever l'excellent résultat de Mahé DE BEIR de l'école de Châtillon. Mahé s'est classé dans le groupe des 5èmes avec seulement 6 fautes parmi les 330 élèves francophones participants dont 77 issus de la Province de Luxembourg.

*Bravo à eux !*



## LES NEWS DE *la bibliothèque*

### HEURE DU CONTE

Quand les livres prennent vie, Quand les livres s'animent ! Tu as 4 ans au moins ? Tu adores en prendre plein les yeux et les oreilles ? Viens à la rencontre de Sophie des Zateliers de Résonance une fois par mois pour une parenthèse enchantée à la bibliothèque.



### Les prochains rendez-vous de l'Heure du Conte :

- Samedi 23 septembre (10h-11h)
- Mercredi 18 octobre (15h-16h)
- Samedi 18 novembre (10h-11h)
- Mercredi 20 décembre (15h-16h)



à livre ouvert  
Bibliothèque  
Saint-Léger

# GRANDE BROCANTE DE LIVRES

DIMANCHE 17/09 | 9H-13H  
CENTRE SPORTIF DE CONCHIBOIS À SAINT-LÉGER  
PRIX UNIQUE: 0,5 €

BIBLIOTHÈQUE  
À LIVRE OUVERT  
bibliotheque@saint-leger.be  
063 / 58 99 24



**Club**  
de lecture

**entre 2  
livres**

**Agenda 2023**

---

**Quand ?** Un samedi par mois, à 10h

Prochaines dates :

16 septembre | 21 octobre

18 novembre | 16 décembre

**Où ?** A la bibliothèque de Saint-Léger

**Pour qui ?** Toute personne désireuse de partager ses lectures ou de nouveaux horizons littéraires, en toute simplicité et convivialité.

---

**Bibliothèque A livre ouvert**

19, rue du Château - 6747 Saint-Léger - Tél. : 063 / 58 99 24

E-mail : [bibliotheque@saint-leger.be](mailto:bibliotheque@saint-leger.be)

[www.bibliotheque-saint-leger.be](http://www.bibliotheque-saint-leger.be)

## RENTRÉE SCOLAIRE

Qui dit « rentrée scolaire » dit « liste de lectures imposées ». La bibliothèque possède dans ses collections un grand nombre de livres habituellement proposés par les professeurs à leurs étudiants, des plus classiques aux plus récents. Les emprunter le temps nécessaire à leur exploitation en classe est une alternative intéressante à leur achat, n'est-ce pas ?

Si le livre demandé est déjà emprunté par un autre étudiant ou ne se trouve pas dans le catalogue de Saint-Léger, les bibliothécaires peuvent en faire venir un autre exemplaire depuis n'importe quelle bibliothèque de la Province, dans un délais plus que raisonnable ! Quel service !

Alors n'hésitez pas à nous contacter dès que vous connaissez le titre de votre prochaine lecture imposée, nous ferons en sorte de vous la procurer.



## RENDEZ-VOUS DU VENDREDI

D'octobre à avril, la bibliothèque vous accueille un vendredi après-midi sur deux pour un moment convivial en bonne compagnie. Jeux de carte, jeux de lettres, jeux de société, parlote, l'équipe de la bibliothèque et les bénévoles du Groupement des Aînés vous concoctent un programme « à la carte » autour d'un café et d'un goûter.

**Pour qui ?** Les 55 ans et +

**Où :** à la bibliothèque

**Quand :** un vendredi sur deux de 14h à 17h, d'octobre à avril

Les prochains Rendez-vous du vendredi :  
6 et 20 octobre  
3 et 17 novembre  
1 et 15 décembre



## JE COURS *pour ma forme*

Le 20 juin, après 12 semaines d'entraînement accompagné, une vingtaine de sportifs ont passé l'épreuve qualificante de la session « JE COURS POUR MA FORME 0- 5 km ».

Cette remise en condition consiste à parvenir, au terme de 12 semaines d'entraînement, à courir 5 km en 40 minutes, ou à courir 40 minutes sans s'arrêter.

Tous les participants ont réussi avec brio ce challenge. Nos coaches ont su donner à chacun les conseils qui leur étaient nécessaires pour arriver à cette belle performance.

Au terme de cette épreuve, tous et toutes ont reçu leur diplôme et un chèque cadeau à utiliser au lac de Conchibois. Les organisateurs et les sportifs ont ensuite partagé le verre de l'amitié et le pain saucisse traditionnels.

Un beau moment de convivialité !  
Encore bravo à eux et à nos coaches, Jean-Michel, Fred, Franck et Daniel notre secrétaire, toujours fidèles au poste depuis plusieurs années.

Merci à vous tous et rendez-vous en mars 2024 pour un nouveau challenge de 12 semaines !

Monique Jacob,  
Échevine des Sports

## COUP DE PROJECTEUR SUR UN SPORTIF DE NOTRE COMMUNE,

*Luca Klein*

*16 ans - habitant de Châtillon*



**Luca est spécialisé dans la discipline du tir à la carabine à air à 10m, une activité pratiquée en famille puisque son papa et sa maman sont également adeptes du tir à air.**

Même si le tir manque de visibilité et souffre parfois d'une mauvaise réputation liée aux armes, il est le 2e sport individuel le plus pratiqué au monde et fait partie des disciplines olympiques depuis 1896.

Le « déclin » est venu d'une contrainte ; c'est ainsi qu'en raison de problèmes de croissance au genou que Luca, alors adepte du foot, s'est retransché sur le tir, moins traumatisant pour ses articulations.

De cette contrainte, Luca a su rebondir et trouver sa voie. Une heureuse reconversion puisque le jeune habitant de Châtillon a vite été repéré par une personne qui l'a pris sous son aile. Les ré-

sultats ne se sont pas fait attendre : champion provincial, champion régional, 3e aux championnats de Belgique, et champion cadet national au Grand-Duché de Luxembourg, dès la première année de compétition !

Puis suivirent d'autres compétitions, parmi les plus prestigieuses telles que les JO des petits états européens 2023 qui se sont déroulées à Malte cette année.

Il faut savoir que Luca concourt sous la double nationalité, ce qui lui permet de multiplier les compétitions. Car en Belgique, quand on habite en province de Luxembourg et qu'on est loin de tout, la proximité du Grand-Duché est un atout.

Celui que le Tageblatt décrit comme « l'avenir du tir luxembourgeois » ne bénéficie pour le moment d'aucun aménagement pour concilier sport et études, si ce n'est des dérogations ponctuelles pour pouvoir participer aux compétitions et déplacements internationaux.

Luca a donc appris à jongler entre ces 2 activités, mais semble avoir trouvé son rythme, lui qui entame sa 5<sup>e</sup> secondaires à l'ISMA à Arlon.

Le jeune prodige est en tous cas bien entouré puisqu'il est encadré et conseillé par Anne Goffin, membre comme Luca du Shooting Club Arlon et qui, avec 3 participations olympiques et une 4<sup>e</sup> place aux JO de Séoul, continue d'évoluer au plus haut niveau au pistolet à air. Luca bénéficie également d'un coach mental en la personne de Marianne Meyers et est également encadré par René Decker, son coach belge, et Jean-Marie Kayser, entraîneur technique luxembourgeois. Un sportif à suivre assurément, et à qui nous souhaitons le meilleur dans sa pratique sportive.

## Palmarès :

### 2022

Championnat provincial : 1<sup>o</sup> cadet  
 Championnat régional : 1<sup>o</sup> cadet  
 BOA (Championnat de Belgique) : 3<sup>o</sup> cadet  
 Tournoi des 4 nations (Allemagne) : 2<sup>o</sup> junior  
 Riac international Jour 1 : 15<sup>o</sup> junior  
 Jour 2 : 13<sup>o</sup> junior  
 Jour 3 : 14<sup>o</sup> junior  
 Tir d'ouverture Hespérange : 1<sup>o</sup> senior  
 Maitrank : 1<sup>o</sup> cadet  
 Marathon Brouch : 4<sup>o</sup> junior  
 60 ans Brouch : 1<sup>o</sup> junior  
 Challenge printemps Brier : 1<sup>o</sup> cadet  
 Championnat fédéral Luxembourg : 1<sup>o</sup> cadet  
 Challenge individuel Luxembourg : 9 senior  
 ETSJ (Ecole de tir sportif jeunes) : 3 x 1<sup>o</sup> et 1 x 2<sup>o</sup> cadet

### 2023

Championnat provincial : 3<sup>o</sup> junior  
 Concours du Maitrank : 1<sup>o</sup> junior  
 Championnat fédéral Luxembourg : 1<sup>o</sup> junior et 3<sup>o</sup> toutes catégories  
 Challenge individuel Luxembourg : 3<sup>o</sup> senior  
 Challenge jeune Luxembourg : 2<sup>o</sup> junior  
 Du 01 au 04/02/2023 : Intershoot à La Haye  
 Du 15 au 18/02/2023 : Grand prix de France à Fleury-les-Aubrais  
 Du 02 au 06/05/2023 : Isch Open à Hanovre  
 Du 28 au 04/05/2023 : JPEE à Malte (Jeux des Petits Etats d'Europe) 6<sup>o</sup> Place

### Compétitions à venir :

Championnat de Belgique (BOA) le 11/11/2023  
 RIAC Luxembourg du 13 au 16/12/2023



## SEMAINE DE SENTIERS

*avec l'asbl Tous à Pied*

**Vous aimez vous balader ?**

**Vous voulez pouvoir vous rendre à la gare,  
à la boulangerie ou à l'école à pied en toute  
sécurité et confort ?**

**Être loin du bruit et de la pollution  
du trafic routier ?**

**Vous aimez aller à la rencontre de la nature et  
du patrimoine architectural, culturel... ?**

Le sort des chemins, sentiers, venelles, impasses, ruelles, trottoirs, places, passerelles, tunnels... vous concerne donc directement. L'objectif est simple : agir concrètement pour protéger et valoriser ce remarquable patrimoine commun qui joue un rôle important dans notre mobilité quotidienne et en matière de biodiversité. La Semaine des Sentiers c'est l'occasion d'expliquer pourquoi les voiries communales dédiées aux modes actifs (piétons, cyclistes...) sont importantes pour notre mobilité et pour la biodiversité. Mais c'est aussi l'occasion de montrer toutes les initiatives qui permettent de les protéger et de valoriser ces petites voiries que sont les chemins, sentiers, venelles et autres impasses.

**Plus d'informations sur le site  
de l'asbl Tous à Pied :**  
**[https://www.tousapied.be/nos-projets/  
la-semaine-des-sentiers/](https://www.tousapied.be/nos-projets/la-semaine-des-sentiers/)**



**SEMAINE** DU 09 AU 15/10  
**DES SENTIERS**

**CHEMINS SENTIERS VENELLES  
IMPASSES PASSERELLES ALLÉES**

DÉBROUSSAILLAGE CONFÉRENCE NETTOYAGE GÉOCACHING PLANTATIONS  
EXPO PHOTO RUNNING BALADE NATURE VISITE GUIDÉE BALISAGE

Une initiative de : En partenariat avec : Avec le soutien de

tous à pied TRAGE WEGEN V walk Wallonie



# MARCHE ADEPS

DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023

## CHATILLON

SALLE COMMUNALE  
GRAND' RUE



Départ à partir de 8h00

CIRCUITS DE 5 - 10 - 15 - 20 km  
sur chemins forestiers et campagnards.

PARTICIPATION GRATUITE.

Organisation : Syndicat Initiative de Saint-Léger  
Instits école communale de Châtillon  
Rens : 0471.66.96.18

# J'ose la marche active !

## A Saint-Léger

Session d'automne  
- niveau initiés -

**à partir du  
30/09/2023**

rdv le samedi à 10h au  
Centre Culturel et  
Sportif



La marche en mode  
santé/loisir. Une activité  
physique accessible à tous

Objectif, pouvoir marcher entre  
6 et 7 km heure. Prérequis:  
savoir marcher 5 km.

Programme en 8 semaines.  
Durée des sessions : 1h30.

**Infos et inscriptions : [mc.be/marche-active](https://mc.be/marche-active)**





## LES ACTIVITÉS AU lac de Conchibois



**Les activités au lac de Conchibois, offrent à tous ceux qui y participent, des moments de convivialité, de rencontres, de plaisirs musicaux.**  
**En un mot « du bonheur à tous les LÉODÉGARIENS »**

**Le dimanche 9 juillet**, avec l'aide des membres de l'harmonie Sainte-Cécile nous avons organisé notre traditionnel barbecue à l'occasion du BIG JUMP. La météo capricieuse et le temps orageux nous ont contraints à 14h30 à avancer le saut initialement prévu à 15h. Plus de quarante nageurs se sont jetés à l'eau. Merci à eux d'avoir participé à ce défi.

Le but est de sensibiliser le monde politique européen à

valoriser la qualité de l'eau. Le thème de cette année était : « moins de plastique dans nos océans ». Cela demande des efforts de tout un chacun, n'oublions pas le logo qui fleurit partout en Belgique et sur notre commune est : « ICI COMMENCE LA MER ».

Nous avons de la chance, ici au lac de Conchibois d'avoir une eau de baignade d'une excellente qualité.

Les efforts faits depuis de nombreuses années dans le domaine environnemental mettent notre commune en avant par rapport à d'autres qui se penchent seulement sur les effets des pesticides et du respect de dame nature.

**Pour célébrer la fête nationale, le 20 juillet dès 20h**, 7 clubs sportifs et le syndicat d'initiative de Saint-Léger, en partenariat avec l'ASBL du complexe, ont organisé d'une main de maître

une soirée festive et surtout musicale avec 3 concerts. À 23h15, le traditionnel feu d'artifice a clôturé cette magnifique soirée. Il faut savoir que notre artificier est soucieux du bien-être animal. Vous aurez en effet constaté que les premières fusées étaient ± silencieuses et que le son est monté graduellement en puissance avec des fusées plus spectaculaires sur la fin du spectacle.

*Merci à tous pour l'aide que vous avez apportée dans les différentes manifestations et surtout merci au public de répondre présent, ce public étant, osons le dire, « de qualité » !*





39, Voie de Vance  
6747 Saint-Léger, Belgique

# Tiny House



Envie d'une escapade en terre gaumaise? Cette tiny est disponible pour vous, à Saint-Léger, dans un cadre verdoyant, à deux pas de la forêt et de ses innombrables sentiers.

@ matinygaumaise@gmail.com

0032/ 496 52 42 08

@matinygaumaise



**CÉRÉMONIE DE REMISE DES CEB**  
*le 5 juillet 2023*

**Cette année encore, les élèves de 6<sup>ème</sup> primaire des trois implantations communales et de l'école libre ont passés l'épreuve externe certificative avec succès.**

Accompagnés par leur famille, 46 élèves ont été invités par le Conseil Communal, à la traditionnelle cérémonie de remise des certificats d'études de base, qui s'est déroulée le mercredi 5 juillet dernier au complexe sportif de Saint-Léger. Une cérémonie importante qui marque la fin d'un cycle et le début d'une nouvelle aventure scolaire pour nos jeunes.

L'Echevine de l'Enseignement et de Christelle NOIRHOMME, la nouvelle directrice de l'école fondamentale communale, ce fut au tour d'Éric DECOLLE, directeur de l'école libre de prendre la parole. L'Echevine a souligné la bonne collaboration avec les directions respectives et a souhaité à Eric DECOLLE une longue et heureuse retraite, tellement méritée.

classe, leur certificat d'études de base, leur attestation de suivi du cours d'anglais ainsi qu'un « chèque-cadeau » d'une valeur de 25 euros offert par la Commune. La bibliothèque « A livre ouvert » de Saint-Léger a offert également aux élèves un « bon cadeau » pour emprunter gratuitement 10 livres de leur choix. Un grand merci à la bibliothèque.

convivial et d'exception qui a réuni enfants, parents, équipes éducatives et responsables communaux.

A présent, c'est une nouvelle expérience qui attend nos jeunes, différente certes mais oh combien enrichissante et remplie de défis importants à relever ...

Après le traditionnel discours d'Anne SCHOUVELLER,

Les élèves ont reçu de la main des élus et des titulaires de

Ensuite, tous ont partagé le verre de l'amitié. Un moment



**Nous leur souhaitons à tous plein succès dans leurs futures études.**



## LES ÉLÈVES AYANT REÇU LE CEB SONT :

### **Ecole Libre SAINT-LÉGER Classe de Monsieur Jean-Yves VÉRITER**

Elaya ARIMONT  
Louis BEGUIN  
Timéo BROSIUS  
Diego COSTARD  
Elina DA SILVA BARBOSA DA  
COSTA  
Maëlys DEPIENNE  
Wayne FERNANDES SOUSA  
Pierrick FONTAINE  
Camille GERONDAL  
Robin HENRARD  
Lucas HERMAN  
Jules LALLOUETTE  
Charlotte LANGLOIS  
Luce LEYNEN  
Mathys LOPES MACHADO  
Laly LORENT  
Maëva MATHIEU  
Lilou SCHÜTZ  
Emilie VAN ROMPU



### **Ecole communale de MEIX-LE-TIGE – Classe de Madame Anick LIEFFRING et de Madame Jenny CA-PON**

Owen CHENUT  
Clémence CLINQUART  
Marion GEORGES  
Auguste LEONARD  
Simon MUSTY  
Zoé PONCIN



**Ecole communale  
de CHÂTILLON – Classe de  
Madame Natacha DELCOUR**

Anaïs BALON  
Timéo BAUDUIN  
Raphaël DABE  
Mahé DE BEIR  
Ludvine GUILLAUME  
Mathéo GUILLAUME  
Lucie HANART  
Thibault JONETTE  
Angus MAINGEOT  
Rosalie OUATTARA  
Axelle POLET  
Alexane RAES  
Martin REMIENNE  
Maelisse VAN DE WALLE



**Ecole communale de  
SAINT-LÉGER – Classe de  
Monsieur Yannick NIZET**

Mika AKINDAVYI  
Alix CLAUDOT  
Mattis PIERNOT  
Lenny THIRY  
Bastien UYTTERSROT  
Nathan VAZ PRATA MASSANO  
Hala ZURHI



*Félicitations  
à toutes et tous !*



# SAINT-LÉGER

Dimanche 05 Novembre 2023

SALLE COMMUNALE de 10h à 15h  
19, Rue du Château (derrière la mairie)

## 37<sup>ème</sup> BOURSE AUX JOUETS

Bénéfice pour les « Iris Châtillonnais »

ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE.  
DE PETITE ENFANCE

Articles propres, complets et en bon état



Dépôt: Samedi 04 Nov. de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

PRIX: 3,50€ par liste avec un maximum de 3 listes de 25 articles + 10% de la vente

Reprise des invendus, dimanche 05 Nov. de 18h à 19h

Liste pré-définie pour le 31 oct. / Renseignements et listes : 0631 23 94 73 ou 04941 49 45 87  
Organisation: Ligue des Familles Saint-Léger

### Le coin jeux de l'ONE

L'ONE, ce n'est pas seulement qu'un lieu de rendez-vous avec le médecin et l'infirmière mais aussi un local agréablement aménagé pour favoriser les échanges, les partages d'idées et d'expériences entre les parents. Mais également, donner la possibilité aux enfants de rencontrer d'autres petits copains et copines de leur âge au milieu d'une salle de jeux bien remplie.

Je remercie sincèrement toute l'équipe des bénévoles qui offrent leur disponibilité et leur gentillesse au service de la petite enfance.

La présidente de la consultation des nourrissons de Saint-Léger Catherine Poncin

Voici quelques photos de notre dernière consultation :





# LES NOUVELLES DE LA CONSULTATION DE L'ONE

## *pour le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> trimestres 2023*

### LES CONSULTATIONS ET ACTIVITÉS POUR 2023

Toutes nos consultations et activités sont entièrement **GRATUITES** et ouvertes à tous les enfants de la commune de Saint-Léger. L'ONE accueille les enfants dès 15 jours après la naissance, sur rendez-vous, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de chaque mois. Pour toute consultation ou tout conseil, notre médecin et notre infirmière se tiennent à votre disposition et à votre écoute. **Toutes nos activités et consultations se déroulent au n°19 rue du Château à Saint-Léger, à côté de la commune.**

### LES PROCHAINES CONSULTATIONS

Mardi	12	26	septembre 2023
Mardi	10	24	octobre 2023
Mardi	14	28	novembre 2023
Mardi	12	/	décembre 2023

De 9h30 à 11h30  
sur rendez-vous  
auprès de notre infirmière  
Mary-Line Bouche  
Gsm : 0499/57 25 36

### LISTE DE NOS AUTRES ACTIVITÉS

Uniquement sur réservation au 0499/57 25 36 (attention : places limitées)

Lundi	18 septembre 2023	17h à 18h	Éveil musical	2 ans à 6 ans
Mercredi	27 septembre 2023	10h à 11h	Histoire contée	1 an à 3 ans
Mercredi	25 octobre 2023	10h à 11h	Psychomotricité	2 ans à 6 ans
Mercredi	8 novembre 2023	10h à 11h	Massage bébé	Bébé à 6 mois
Lundi	27 novembre 2023	16h30 à 17h30	Éveil musical	1 an à 2,5 ans
Mardi	19 septembre 2023	17h00 à 18h00	Éveil musical	2 à 6 ans



*C'est avec plaisir que notre équipe vous attend pour vous les présenter !*

## LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

« soirée tacos »



### Le Conseil Communal des Enfants a choisi, comme premier projet, d'organiser une « soirée tacos ».

Cette soirée avait pour objectif de permettre aux enfants qui le souhaitaient, sans contrainte financière, de passer un agréable moment.

Cette soirée s'est donc déroulée le 9 juin dernier à la salle des fêtes de Saint-Léger ainsi que dans la cour annexe. Elle a rassemblé plus de 60 enfants accompagnés d'environ 80 adultes et grands frères ou grandes sœurs.

Dans une ambiance conviviale, les enfants des différentes écoles de la commune étaient contents de se retrouver.

Le conseil communal a pour second projet d'embellir les poubelles de la commune. Ouvrez les yeux, dans les cours d'école, pour voir le résultat prochainement.



Puisque les conseillers de 6e primaire ont terminé leur mandat, de nouvelles élections parmi les élèves de 5e primaire se dérouleront dans

les écoles de la commune durant le mois d'octobre. Les enfants de 5e primaire résidant sur la commune mais ne fréquentant pas une école de celle-ci sont invités à poser leur candidature auprès de la coordinatrice ATL (voir coordonnées ci-contre).



Coordination Accueil Temps Libre  
 Adresse : 10140 Saint-Léger - 0494 73 43 48  
 Échevin de la Petite Enfance  
 Adresse : 10140 Saint-Léger - 0497 25 54 25  
 Échevin de la Jeunesse  
 Adresse : 10140 Saint-Léger - 0444 51 31 76



## PLAINE D'ÉTÉ 2023

**Cette année encore, l'Administration Communale de Saint-Léger a organisé une plaine d'été destinée en priorité aux enfants résidant sur le territoire de notre commune et aux enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires de la commune.**

*Durant 4 semaines, du lundi 17 juillet au vendredi 11 août inclus, la plaine a enchanté de nombreux enfants de 2,5 ans à 12 ans*

Cette année encore, trois semaines de plaine étaient consacrées aux plus petits de « 2,5 à 4 ans » et organisées dans les locaux de l'école communale de Meix-le-Tige. Deux semaines de plaine pour les « 5-12 ans » ont été organisées également dans les locaux de l'école communale de Saint-Léger, et enfin, une semaine pour les « 4-12 ans » s'est déroulée à la salle des fêtes et à l'école de Châtillon.



*Au cours de ces semaines bien animées, différents thèmes ont été abordés*

Pour la plaine des grands :  
« Les Super-héros » - « Disney » - « Les émissions TV ».

Pour les plus petits,  
« Le Zoo » - « Les Aventuriers » - « L'Océan ».



C'est une belle équipe d'animatrices et d'animateurs, Juliane, Yanis, Xavier, Léa, Louis, Célia, Solène, Flavie, Flore, Elise, Juliette, Thierry, Luca, Marine, Divine, Logan, Maëva, Rémi dirigée par trois coordinateurs, Flavie, Claude et Emile, tous motivés et dynamiques qui ont proposé aux enfants des animations diverses, petits et grands jeux, balades, activités culinaires et bricolages de tous genres en rapport avec le thème abordé.

C'est ainsi que nous avons compté 235 inscriptions dont 166 pour les plaines des « grands » et 69 inscriptions pour les plaines réservés aux « petits » !

La deuxième et troisième semaines de la plaine des petits fut marquée par le retour de Pauline de la Bibliothèque avec une animation « lecture ».

La plaine des petits s'est clôturée le vendredi 4 août avec l'installation d'un château gonflable en forme de requin... pour le plus grand bonheur de nos petites têtes blondes.

Au cours de la deuxième semaine de la plaine des grands, la Province de Luxembourg a organisé comme chaque année, une opération d'éveil culturel à l'attention des enfants fréquentant les plaines de vacances communales.

Pour la 17ème édition, et en collaboration avec notre commune, c'est au domaine du Fourneau Saint-Michel que le groupe des moyens et le groupe des grands ont pu se rendre le 3 août dernier.

Ce domaine est un musée de plein air de la Vie rurale en Wallonie qui s'étend sur plus de 40 hectares. La journée s'est articulée autour de 2 périodes :

- > un parcours ludique et pédagogique conçu par l'équipe du Fourneau Saint-Michel et le Service Culture et Sports, et
- > la découverte de l'élevage et l'agriculture familiale qui caractérisent la province de Luxembourg par l'équipe provinciale d'Agripédialux.

Le groupe des petits de la plaine des grands a pu, quant à lui, participer à une animation « jeux » proposée par Pauline et Jérémie de la Bibliothèque-ludothèque de Saint-Léger.

Comme lors de l'émission du « meilleur pâtissier », les plus grands de la troisième semaine de la plaine des grands ont réalisé des mousses et des muffins lors d'un atelier pâtisserie proposé par Patrick Poncelet. Cette dernière semaine de plaine s'est terminée par une pizza party.





UN TOUT GRAND MERCI À NOS ANIMATEURS,  
ANIMATRICES, COORDINATEURS  
ET COORDINATRICE PASSIONNÉS  
POUR AVOIR CAPTIVÉ ET RAVI TOUS NOS ENFANTS.

Un merci tout spécial au Tisserant (dispositif de soutien à l'inclusion) et à Charlène, assistante en soin et éducation, qui nous ont permis d'accompagner au mieux les enfants à besoins spécifiques fréquentant la plaine.

Merci à la Bibliothèque-Ludothèque de SaintLéger, à Pauline et Jérémie, pour leurs chouettes animations ainsi qu'à Patrick Poncelet pour l'atelier pâtisserie.

Merci également aux techniciennes de surface, Delphine, Dusty, Liliane et Isabelle pour leur efficacité.

TOUTES LES PHOTOS SONT VISIBLES SUR LE SITE DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE :

<https://sites.google.com/site/atlsaintleger>



## PLACE aux enfants

« Ce jour-là, le monde des adultes s'ouvrira à la curiosité insatiable des enfants. Des lieux habituellement inaccessibles leur seront ouverts pour les emmener à la découverte de la réalité quotidienne des adultes dans leur quartier, leur commune... »

Gratuit

www.placeauxenfants.be

PLACE  
AUX  
enfants

Pour les enfants de 8-12 ans

Samedi matin

21 octobre 2023

Sur inscription (places limitées)

Coordination Accueil Temps Libre Saint-Léger  
auxane.jacob@saint-leger.be  
063/58 99 26 - 0496/53.82.88  
www.sites.google.com/site/atlsaintleger

ATL  
ACCUEIL TEMPS LIBRE  
SAINT-LÉGER

découverte  
collectivité  
amusement  
ensemble  
lien  
Sweet  
expérience  
michemont  
Claymats

*Un toute-boîte avec davantage d'informations sera distribué prochainement.*



## FORMATION MUSICALE POUR ENFANTS

DÈS 7 1/2 ANS  
entrant en 2<sup>e</sup> primaire



DÉCOUVERTE  
DES INSTRUMENTS

SAMEDI 9 & 16  
SEPTEMBRE

DÈS LA RENTRÉE!

### PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS INSTRUMENTS

Samedi 9 septembre:  
10h - 11h30

Samedi 16 Septembre:  
10h - 11h30 & 14h - 16h

Une petite participation aux frais de cours est  
demandée.

### INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

[www.harmonie-saintleger.be](http://www.harmonie-saintleger.be)  
[ecolemusique.hrsc@hotmail.com](mailto:ecolemusique.hrsc@hotmail.com)

Lydia Godfroid 0479 38 49 24

## APPRENTISSAGE D'UN INSTRUMENT CHOISI PAR L'ENFANT

L'instrument est mis à disposition par l'harmonie!

L'enfant pourra choisir entre ces instruments : flûte,  
clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba...

Après quelques mois d'apprentissage,  
les enfants pourront intégrer l'ensemble junior!  
(orchestre pour musiciens débutants)

Il pourra ainsi mettre les cours en application et profiter  
pleinement du plaisir de faire de la musique ensemble!

 Cercle Saint-Louis de Saint-Léger  
(à côté de l'église)



# L'AGENDA léodégarien

CALENDRIER NON EXHAUSTIF, SUIVANT LES INFORMATIONS TRANSMISES PAR LES ORGANISATIONS

## Septembre 2023

**16/09/2023**

### Club de lecture « Entre 2 livres »

À 10h à la bibliothèque de Saint-Léger.  
Bibliothèque « À livre ouvert » :  
063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

**17/09/2023**

### Grande brocante de livres

De 9h à 13h au complexe sportif  
Bibliothèque « À livre ouvert » :  
063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

**23/09/2023**

### Heure du conte

À partir de 4 ans - Inscription gratuite  
De 10h à 11h  
Bibliothèque « À livre ouvert » :  
063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

**27/09/2023**

### Réunion préparatoire

#### « Mais où crèche Saint-Léger »

À la cafétéria du complexe sportif de Saint-Léger. Ouverte à toutes les associations souhaitant participer à l'édition 2023 de « Mais où crèche Saint-Léger » organisée le 16/12.  
Monique JACOB : 0471/83.15.13  
monique.jacob@saint-leger.be

**30/09/2023**

Concert d'automne des Diapasons  
Les Diapasons : 063/75.12.16

## Octobre 2023

**06/10/2023**

### Rendez-vous du vendredi

De 14h à 17h  
Bibliothèque « À livre ouvert » :  
063/58.99.24  
bibliotheque@saint-leger.be

### Week-end de la fête :

**06/10/23**

### Festirock

**07/10/23**

Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger  
souper Oberbayern

**08/10/23**

Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger  
À 16h concerts d'harmonies

**07/10/23**

### Marché fermier

De 8h à 12h à la rue du Château  
Renseignements :  
Anne Schouveller  
anne.schouveller@saint-leger.be  
0497/28 66 13  
Fabian Forthomme  
fabian.forthomme@saint-leger.be  
0484/11 13 70

**18/10/2023**

### Heure du conte

À partir de 4 ans - Inscription gratuite  
De 15h à 16h  
Bibliothèque « À livre ouvert » :  
063/58.99.24  
bibliotheque@saint-leger.be

**20/10/2023**

### Rendez-vous du vendredi

De 14h à 17h  
Bibliothèque « À livre ouvert » :  
063/58.99.24  
bibliotheque@saint-leger.be

**21/10/2023**

### Club de lecture « Entre 2 livres »

À 10h à la bibliothèque de Saint-Léger  
Bibliothèque « À livre ouvert » :  
063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

**21/10/23**

### Place aux enfants

Gratuit / Pour les enfants de 8 à 12 ans  
Renseignements : Auxane Jacob - ATL :  
063 / 58 99 26

**22/10/2023**

### Concert de la fête par les Diapasons

Les Diapasons : 063/75.12.16

**22/10/2023**

### Marche Adeps

Départ à partir de 8h - Salle communale de Châtillon  
Circuits de 5, 10, 15 et 20 km, sur chemins forestiers et campagnards  
Participation gratuite  
Syndicat d'Initiative de Saint-Léger / Ecole communale de Châtillon  
Renseignements : 0471 / 66 96 18



*Novembre 2023***03/11/2023****Rendez-vous du vendredi**

De 14h à 17h

Bibliothèque « À livre ouvert » :

063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

**05/11/2023****37<sup>e</sup> bourse aux jouets**

À la salle communale de Saint-Léger

La Ligue des familles :

063/23.94.73

bourseauxjouets.stleger@gmail.com

**11/11/23****Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger**

Défilé de l'Armistice

**12/11/2023****Défilé des commémorations de l'Armistice****17/11/2023****Rendez-vous du vendredi**

De 14h à 17h

Bibliothèque « À livre ouvert » :

063/58.99.24

bibliotheque@saint-leger.be

**18/11/2023****Club de lecture « Entre 2 livres »**

À 10h à la bibliothèque de Saint-Léger

Bibliothèque « À livre ouvert » :

063/58.99.24

bibliotheque@saint-leger.be

**18/11/2023****Heure du conte**

À partir de 4 ans

Inscription gratuite

De 10h à 11h

Bibliothèque « À livre ouvert » :

063/58.99.24

bibliotheque@saint-leger.be

**18/11/2023****Souper de la Sainte-Cécile des Diapasons**

Les Diapasons : 063/75.12.16

**25/11/23****Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger**

Souper Sainte-Cécile

*Décembre 2023***01/12/2023****Rendez-vous du vendredi**

De 14h à 17h

Bibliothèque « À livre ouvert » :

063/58.99.24

bibliotheque@saint-leger.be

**15/12/2023****Rendez-vous du vendredi**

De 14h à 17h

Bibliothèque « À livre ouvert » :

063/58.99.24

bibliotheque@saint-leger.be

**16/12/2023****Club de lecture « Entre 2 livres »**

À 10h à la bibliothèque de Saint-Léger

Bibliothèque « À livre ouvert » :

063/58.99.24

bibliotheque@saint-leger.be

**16/12/23****Mais où crèche Saint-Léger ?****20/12/2023****Heure du conte**

À partir de 4 ans - Inscription gratuite

De 15h à 16h

Bibliothèque « À livre ouvert » :

063/58.99.24

bibliotheque@saint-leger.be

**23/12/2023****Concert de Noël des Diapasons**

Les Diapasons : 063/75.12.16



**POUR PLUS D'ÉVÉNEMENTS  
SUR VOTRE COMMUNE,  
CONSULTEZ LA PAGE  
FACEBOOK**

« *Que faire sur la commune  
de Saint-Léger* »

**Vous souhaitez davantage de  
visibilité pour votre événement ?**

**N'hésitez pas à envoyer vos  
infos à la Maison du Tourisme  
de Gaume (diffusion web et  
newsletter) : info@visitgaume.be  
ou 063/39.31.00**





*Marie-Louise Goffinet,*  
originaire de Saint-Léger, a fêté ses 100 ans !

C'est au home Saint-Charles de Saint-Mard que Marie Louise Goffinet a fêté ses 100 ans ce 6 juillet 2023, entourée de sa famille, des employés de la maison de repos et des élus communaux léodégariens Monique Jacob et Alain Rongvaux, respectivement première échevine et bourgmestre de Saint-Léger.

Celle qui a toujours aimé participer aux manifestations de sa commune continue désormais de cultiver les échanges et autres amitiés au sein du home. Une lettre du Palais Royal ainsi qu'un portrait du couple royal ont été remis à la centenaire.

Tous et toutes ont pu profiter de ce moment festif et convivial pour partager souvenirs et anecdotes autour d'un morceau de gâteau.





## ILS SE sont dit oui

Mariage de Monsieur Hugues DUFOUR (de Saint-Léger) avec Madame Isabelle VANHOREN (de Habay) le 25/04/2023

Mariage de Monsieur David BONATO (de Meix-le-Tige) avec Madame Jessica HERREGODS (de Meix-le-Tige) le 13/05/2023

Mariage de Monsieur François LINARES avec Madame Sindy CHABOT (de Saint-Léger) le 10/06/2023

Mariage de Monsieur Christophe GOFFINET avec Madame Caroline NICLOT (habitants de Saint-Léger) le 08/07/2023

Mariage de Monsieur William MILET avec Madame Sydney MAYERUS (de Saint-Léger) le 15/07/2023

Mariage de Monsieur Emmanuel BOUCHET avec Madame Sylvie EISCHEN, habitants de Saint-Léger, le 22/07/2023

Mariage de Monsieur Alexis VANDEN BERGHE avec Madame Laure-Hélène DROUSIE, de Saint-Léger, le 22/07/2023



## ILS NOUS ont quittés

Madame Simone CHOLOT de Châtillon, le 07/05/2023

Madame Marie-Josée FOCANT de Saint-Léger, le 18/05/2023

Madame Micheline GUELFFF de Saint-Léger, le 14/05/2023

Monsieur Denis VACANT de Saint-Léger, le 18/05/2023

Monsieur Alain MASSOTIER de Saint-Léger, le 10/06/2023

Madame Claudine HUBERT de Châtillon, le 26/06/2023

Monsieur Maurice REIZER de Buvange, le 06/07/2023

Madame Claudine NICOLAS de Saint-Léger, le 12/08/2023

Madame Claire THOMAS, de Châtillon, le 25/08/2023



## VOS PETITS trésors

**Naissance de Roman DELVAUX,**  
né le 22/05/2023, fils de Jean-Philippe DELVAUX  
et Tatiana DELVAUX de Meix-le-Tige

**Naissance de Amarante SKA,**  
née le 03/06/2023, fille de Clément SKA  
et Françoise PIRARD, de Saint-Léger

**Naissances de Liam et Lise ISTASSE,**  
nés le 10/07/2023, enfants d'Adrien ISTASSE  
et Laetitia LEHARDY, de Saint-Léger

**Naissance de Ambre FAYS,**  
née le 16/07/2023, fille de Romain FAYS  
et Eve HERKENNE, de Saint-Léger

**Naissances de Raphael et Joanna RONGVAUX,**  
nés le 19/07/2023, enfants de Nicolas RONGVAUX  
et Laetitia MIELE, habitants de Châtillon

**Naissance de Jade CRELOT,**  
née le 15/07/2023, fille de Mathias CRELOT  
et Lauranne GOBERT, habitants de Châtillon

**Naissance de Louise LEFEVRE**  
née le 30/07/2023, fille de Amaury LEFEVRE  
et Camille FAYT, de Saint-Léger

**Naissance de Julia BOUVY,**  
née le 04/08/2023, fille de Nathan BOUVY  
et Kelly POUGIN, de Meix-le-Tige

**Naissance de Théo SCHILTZ**  
né le 06/08/2023, fils de Simon SCHILTZ  
et Laurie DE PAUX, de Châtillon

**Naissance de Valentine VOOS,**  
née le 16/08/2023, fille d'Alexandre VOOS  
et Pauline COBUT, de Meix-le-Tige.



*Saint-Léger*  
EN GAUME



[www.saint-leger.be](http://www.saint-leger.be)